

GUIDE D'INFORMATION
ÉDITION 2021

30^e Édition

GRANDS PRIX
DES JARDINS
de la culture
DE LANAUDIÈRE

PRÉSENTÉ PAR



Culture Lanaudière

L'heure est à l'inscription. L'appel de candidatures des Grands Prix Desjardins de la culture est lancé.

Artistes, artisans, travailleurs culturels, créateurs, bénévoles, ambassadeurs, organismes culturels, entrepreneurs sympathisants et commanditaires, nous attendons vos propositions.

Les disciplines sont toutes représentées et les intervenants qui supportent les arts et la culture se verront aussi récompensés.

18 catégories

22 500 \$

Pour déposer une candidature

Il vous suffit de remplir le formulaire à cette fin. Tenant compte de la pandémie qui a occupé l'espace culturel de 2020-2021, les candidatures porteront sur la période : janvier 2020 à août 2021.

Tous les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus et être résidents de Lanaudière.

Liste des prix

1. PRIX DU CALQ – ARTISTE DE L'ANNÉE
2. PRIX AMBASSADEUR WEB TÉLÉ-QUÉBEC
3. PRIX ROBERT-LUSSIER BÉNÉVOLAT – INDIVIDU
4. PRIX ROBERT LUSSIER BÉNÉVOLAT – GROUPE
5. PRIX INNOVATION
6. PRIX MUSIQUE
7. PRIX ARTS DE LA SCÈNE (SAUF MUSIQUE)
8. PRIX JEUNE PUBLIC
9. PRIX ÉMERGENCE - ARTS DE LA SCÈNE
10. PRIX ARTS VISUELS
11. PRIX LITTÉRATURE
12. PRIX PATRIMOINE
13. PRIX MÉTIERS D'ART
14. PRIX PARTENAIRE CULTUREL
15. PRIX MUNICIPALITÉ CULTURELLE
16. PRIX ÉDUCATION
17. PRIX ARTISTE AUTOCHTONE [**NOUVEAUTÉ**]
18. PRIX COUP DE CŒUR DESJARDINS

Modalités de sélection

Le mode de sélection passe par deux étapes distinctes :

PREMIÈRE ÉTAPE

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 3 septembre 2021 où des jurys multidisciplinaires retiendront trois candidatures par prix. Les dossiers doivent être dûment complétés.

Les finalistes sont alors connus en début septembre. Pour ces candidats, un rendez-vous sera fixé afin de procéder au tournage des capsules vidéo présentées le soir du gala.

DEUXIÈME ÉTAPE

À l'exception du Prix du CALQ qui a sa propre démarche de mise en candidature, le jury final, composé de pairs provenant de l'extérieur de la région, couronnera un lauréat pour chacun des prix. Aucun gagnant ne sera prévenu à l'avance. Ainsi, nous recommandons aux candidats mis en nomination de s'assurer d'avoir un représentant au gala s'il ne peut lui-même y être.

Les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière sont une initiative de Culture Lanaudière qui vise à souligner le travail des artistes, des artisans, des bénévoles et des partenaires culturels. Ce gala participe à l'essor d'un secteur en pleine effervescence et contribue à renforcer l'identité et la fierté d'être Lanaudois.

POUR LE PRIX CALQ-ARTISTE DE L'ANNÉE, LE DÉPÔT DES CANDIDATURES EST FERMÉ.

LE GALA SE TIENDRA LE 8 OCTOBRE 2021
Au Carrefour culturel
Notre-Dame-des-Prairies

**JURY
FINAL**

8 OCTOBRE
DÉVOILEMENT DES
LAURÉATS

JURY 1

TROIS JURYS

SEPTEMBRE
ANNONCE DES
FINALISTES

**APPEL DE
CANDIDATURES**

23 JUIN AU 27 AOÛT
2021

**PROLONGÉ JUSQU'AU 3
SEPTEMBRE 2021**

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

1. Prix CALQ – Artiste de l’année

POUR LE PRIX CALQ - ARTISTE DE L’ANNÉE, LES RÈGLES ÉDICTÉES DANS LE DOCUMENT INTITULÉ « LIGNES DIRECTRICES » PRÉVALENT SUR CE GUIDE.

Le processus d’attribution du Prix du CALQ – Artiste de l’année dans Lanaudière s’inscrit dans un mode de cogestion partagé entre le CALQ et Culture Lanaudière, promoteur de l’appel à candidatures et de la reconnaissance du lauréat dévoilé dans le cadre d’un événement adapté à la dynamique du territoire.

Assorti d’un montant de **10 000 \$**, le Prix du CALQ – Artiste de l’année vise à reconnaître un(e) artiste ou un(e) écrivain(e) qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l’excellence de ses réalisations récentes. Afin de promouvoir la création artistique de cette région et de favoriser le rayonnement des récipiendaires, **La Fabrique culturelle de Télé-Québec** en réalisera un portrait vidéo au cours de l’année de la remise du prix (sauf exception).

**Appel de candidatures terminé
le 14 mai 2021**

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

2. Prix Ambassadeur Web

La direction régionale de Télé-Québec Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière veut souligner l'apport exceptionnel d'un artiste, artisan ou collectif d'artistes qui s'est démarqué dans l'univers du Web. Il peut s'agir d'exposition, de performance, ou de présentation d'œuvre. Seuls les individus résidant dans Lanaudière depuis au moins 12 mois sont admissibles. Ils devront avoir à leur actif des réalisations marquantes sur le Web. Toutes les disciplines sont admissibles.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un curriculum vitae à jour (max. 3 pages);
- Une démarche artistique (1 page);
- Un court texte faisant valoir les réalisations du candidat extérieur de Lanaudière;
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout autre matériel jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

3. Prix Robert-Lussier Bénévolat « INDIVIDU »

Ce prix s'adresse aux individus qui contribuent bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

Un panier-cadeau de produits des artisans de la région d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un court texte résumant l'action bénévole du candidat dans la région de Lanaudière, notamment dans l'année écoulée et l'importance de son implication pour le développement et le maintien de son organisme (1 page);
- Photo haute résolution du candidat en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

Véronique Hivon,
Députée de Joliette

4. Prix Robert-Lussier Bénévolat « GROUPE »

Ce prix s'adresse aux groupes qui contribuent bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

Un panier-cadeau de produits des artisans de la région d'une valeur de 500\$ sera remis au groupe lauréat.

Pour accéder au jury, le groupe de candidats devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un court texte résumant l'action bénévole du groupe de candidats;
- Photo haute résolution du groupe en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

Lise Lavallée
Députée de Repentigny

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

5. Prix Innovation

Ce prix récompense un artiste, un collectif d'artistes ou un organisme culturel qui a réalisé un projet faisant preuve d'une vision artistique originale en regard de sa discipline. Ce projet, vu comme un agent de changement, aura contribué à l'enrichissement de la vie culturelle lanauoise, notamment en temps de pandémie.

Une bourse de 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Texte décrivant le projet et mettant l'accent sur ses aspects innovateurs et son apport à la collectivité (1 page);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

Pierre Fitzgibbon,
Député de Terrebonne

6. Prix Musique

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué par l'excellence et la créativité de son talent. Ce prix est ouvert à tous les styles de musique, incluant la chanson.

Une bourse de 750\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Texte décrivant les activités et les réalisations du candidat des deux dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo du candidat ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

7. Prix Arts de la scène (sauf musique)

Ce prix est remis à un artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent en art de la scène que ce soit la danse, le théâtre, les arts du cirque, le slam ou bien l'humour. **Ce prix exclut, par contre, les artistes en musique et en chanson.**

Une bourse de 750\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le texte décrivant les activités et les réalisations du candidat des deux dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

8. Prix Jeune public

Ce prix récompense un artiste ou un collectif d'artistes qui a comme public les jeunes, c'est-à-dire les 18 ans et moins. Par la qualité de ses productions, il a su démontrer que les jeunes ne sont pas que le public de demain, mais surtout un public d'aujourd'hui. Toutes les disciplines sont admissibles.

Une bourse de 750\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Texte décrivant les activités et les réalisations marquantes du candidat au cours des trois dernières années (1 page);
- Curriculum vitae ou historique du collectif (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.



9. Prix Émergence – Arts de la scène

Ce prix vise à promouvoir la carrière artistique des créateurs émergents en soulignant leur effort à développer une démarche personnalisée et originale. Ce prix s'adresse uniquement aux artistes, groupes ou collectif de la discipline arts de la scène, incluant musique et chanson. Seuls les candidats ayant 6 ans ou moins de pratique artistique depuis leur première réalisation professionnelle peuvent être considérés comme faisant partie des artistes en émergence lanauchoise.

Une bourse de 750\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et les réalisations du candidat des trois dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris));
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

EN PARTENARIAT AVEC



**Centre culturel
Desjardins**



**Théâtre du
Vieux-Terrebonne**



**Théâtre
Hector —
Charland**

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

10. Prix Arts visuels

Ce prix est remis à un artiste qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent. Il s'adresse uniquement aux artistes reconnus professionnellement en arts visuels, selon la définition de la Loi sur le Statut de l'artiste.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Texte décrivant les activités ou les réalisations du candidat des trois dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

11. Prix Littérature

Ce prix est remis à un écrivain qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent. Toutes les formes littéraires sont permises comme par exemple la poésie, le roman, la fiction, etc., de catégorie jeunesse ou adulte.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et les réalisations du candidat des trois dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris));
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

EN PARTENARIAT AVEC

Mathieu Lemay,
Député de Masson
Lucie Lecours,
Députée de Les Plaines
Et Nadine Girault,
Députée de Bertrand

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

12. Prix Patrimoine

Ce prix récompense un artiste, un organisme, une municipalité ou une MRC qui a mis sur pied un projet mettant en valeur le patrimoine lanadois. Pour parvenir à une bonne mise en valeur, certains moyens peuvent être utilisés comme la médiation, la protection, la restauration et la conservation. Cette catégorie est ouverte à une série d'activités en patrimoine : historique, bâti, vivant, archéologique, ethnologique, religieux ou archiviste.

Une bourse de 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant le projet en mettant l'accent sur les aspects innovateurs et son apport à la collectivité (1 page);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Une liste des gens ayant contribué à la mise en place du projet;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique et vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

François Legault,
Député de L'Assomption

13. Prix Métiers d'art

Ce prix est remis à un artisan qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent. Tous les médiums sont acceptés.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et les réalisations du candidat des trois dernières années (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages), le cas échéant;
- Un dossier de presse (max. 5 pages);
- Livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris));
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

14. Prix Partenaire culturel

Ce prix est remis à un organisme ou une entreprise privée ou publique qui a su se démarquer par ses projets, par son implication ou son soutien dans le domaine culturel et artistique lanauois et prouver ainsi qu'elle a activement contribué au développement culturel de la région.

Une œuvre d'une valeur de 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, l'entreprise devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Une description du projet (1 page);
- Une brève description de l'organisme (1 page);
- Logo haute résolution de l'organisme en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

Caroline Proulx,
Députée de Berthier

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

15. Prix Municipalité culturelle

Ce prix est remis à une municipalité qui a su démontrer, par des efforts tangibles, qu'elle accorde une place de choix au fait culturel.

Une œuvre d'une valeur de 500 \$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Une description des actions posées par la municipalité dans les deux dernières années afin de soutenir, promouvoir et/ou diffuser le fait culturel et artistique (1 page);
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Logo haute résolution en format JPEG.



EN PARTENARIAT AVEC

Louis-Charles Thouin,
Député de Rousseau

16. Prix Éducation

Ce prix est remis à un artiste, un collectif d'artistes ou un organisme, de toute discipline, qui a réalisé un effort majeur auprès de la clientèle scolaire, de niveau primaire ou secondaire. Le prix s'adresse aussi aux professeurs d'arts en institution publique ou privée.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et les réalisations du candidat (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

17. Prix Artiste autochtone

Ce prix est remis à un artiste autochtone, un collectif d'artistes ou un organisme, de toutes disciplines, qui s'est démarqué par la réalisation d'une œuvre mettant en valeur la culture autochtone, quel que soit la discipline. Le candidat doit être Atikamekw et habiter à Manawan ou dans la communauté lanauoise.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et les réalisations du candidat (1 page);
- Curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Photo haute résolution du candidat ou son logo en format JPEG.

EN PARTENARIAT AVEC



GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE

18. Prix Coup de cœur Desjardins

Ce prix est remis à un candidat parmi les 51 finalistes qui sera choisi par le jury hors région.

Une bourse de 500\$ sera remise au lauréat.

EN PARTENARIAT AVEC


Gouvernance
SOCIÉTÉ DE CONSEIL **plus**


Informations générales

FORMULAIRE DISPONIBLE AU WWW.CULTURELANAUDIERE.QC.CA/GPD

Pour tout autre renseignement

CULTURE LANAUDIÈRE

 TÉLÉPHONE : 450-753-7444, POSTE 24

 SANS FRAIS : 1-866-334-7444

 COURRIEL : INFO@CULTURELANAUDIERE.QC.CA

